

Après "Temps présent" et "Table ouverte" sur la sexualité : la famille à travers les milieux sociaux

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - (1976)

Heft 354

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1023612>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La famille à travers les milieux sociaux

Que reste-t-il, près de trois semaines après, des heures consacrées par la Télévision romande (« Temps présent » et « Table ouverte ») à la sexualité ? Tout d'abord, probablement de façon générale, l'impression d'avoir reçu un choc indispensable à travers des témoignages et des réflexions distillées sans complaisance, avec un souci réel de trouver une voix moyenne, convenant à la Suisse romande. Puis une révélation supplémentaire du pouvoir unique du petit écran : à un chapitre difficile de notre existence, marqué surtout par des difficultés de langage, par des insuffisances de communication, le télévision apporte à des dizaines de milliers de personnes des images de quelques individus qui, eux, dans leur majorité (« spécialistes » ou témoins), savent et peuvent parler de « ces choses-là » (d'où, peut-être, pour une minorité pourtant, encore plus d'isolement, encore plus de mutisme). Enfin, après quelques jours où le travail des réalisateurs aura permis des conversations inimaginables jusque-là, en famille, au travail, au bistrot, il est permis d'imaginer que le désarroi et le silence auront, malgré quelques brèches, repris leurs droits, tant il est vrai que notre organisation sociale favorise ce désarroi et ce silence, tant il est vrai qu'il n'aura pas suffi de donner en passant quelques adresses de centres de planing familial pour permettre aux téléspectateurs de poursuivre sur la lancée de « Temps présent ».

A cet égard, et pour donner encore quelques exemples des barrières qu'il reste à franchir, il nous paraît indispensable de porter l'accent sur un aspect du « tabou » qui n'a guère été mis en avant, ni par les protagonistes des émissions en question (mise à part Mme M.-A. Barbey), ni par les réalisateurs eux-mêmes : la façon dont les couches sociales retentissent sur la perception de la sexualité, sur le fonctionnement de la famille, fonctionnement qui était inscrit en filigrane de

toutes les discussions, de tous les témoignages proposés par la télévision.

Ce faisant, nous nous inspirerons d'un travail publié par Jean Kellerhals dans la « Revue française de sociologie »¹, et qui fait le point d'enquêtes et d'études menées — c'est rare et c'est à souligner — dans notre pays sur le sujet.

Sans avoir l'ambition de proposer une synthèse, plusieurs points de repères donc !

Reconnaître tout d'abord que, malgré « le changement évident de nombreuses fonctions sociales de la famille », malgré la contestation dont cette institution fait les frais aujourd'hui, les taux de nuptialité en Suisse sont « restés assez constants depuis la dernière guerre ». De même, la procréation « demeure l'objectif de la quasi-totalité des couples mariés » ; de même, bien que des changements se dessinent à cet égard, « la division du travail reste principalement axée autour des rôles de sexe ». D'où un *modèle dominant* du rôle adulte, modèle caractérisé par le mariage, la procréation et la division sexuelle du travail social.

Un acquis : « Cette valeur est proposée à tous les groupes de la société avec une force et des moyens relativement semblables ». Mais la famille suppose des moyens de réalisation ; or les divers milieux sociaux sont, en ces matières, inégalement équipés. Et paradoxalement, ce sont les groupes pour qui la famille apparaît comme l'objectif le plus essentiel qui sont le moins bien lotis pour l'atteindre. Ces inégalités, Jean Kellerhals les a cernées au cours de trois enquêtes notamment, menées à Zurich en 1972 (perception du rôle féminin et division du travail dans la famille : interviews de 940 femmes mariées, suisses, vivant avec leur mari et âgées de 40 à 60 ans), à Genève en 1968-1969 (facteurs sociaux de la fécondité : interviews de 2500 femmes enceintes) et à Genève encore en 1970-1971 (interview de 906 femmes requérant l'interruption légale de la grossesse,

échantillon représentatif de toutes les requêtes de ce genre pour la population résidente genevoise)².

Le fait qu'il existe un modèle de fonctionnement de la famille largement dominant n'implique cependant pas que toutes les classes sociales y accordent la même signification.

Dans les classes « inférieures » (ouvrières notamment), la signification de la famille paraît marquée par deux éléments :

— Pour la femme, la famille apparaît d'abord comme la seule, ou du moins la principale, source de statut et d'identité (« elle est gage, en somme, dans un domaine particulier, de l'accession à une humanité à part entière, accession quasi-interdite dans les autres secteurs de l'existence »).

— Pour la femme comme pour l'homme, « la famille se propose comme la seule barrière mise à la violence du monde extérieur, comme une sorte de refuge où toutes les expériences de l'impuissance sociale trouvent leur compensation ». L'homme, la femme et les enfants constituent là un groupe relativement isolé culturellement et socialement très centré — par vœu et par obligation — sur lui-même. D'où, par exemple, le fait que l'enfant joue un rôle absolument central dans les projets conjugaux (l'importance subjective accordée à la procréation semble plus grande dans les couches ouvrières que dans les autres milieux »).

Dans les couches sociales « supérieures », le *modèle dominant* s'impose certes encore, mais « la famille n'apparaît pas comme le seul domaine privilégié de l'existence » :

— La famille n'est pas la seule forme d'insertion sociale capable d'assurer un certain statut social :

¹ « Revue française de sociologie », XV / 1974 (pp. 459-486) : « Dimensions familiales de la stratification », synthèse de travaux divers recensés notamment dans « Familles urbaines et fécondité », de Michel Bassand et Jean Kellerhals (1975, Georg, Librairie de l'Université de Genève) et Kellerhals et Van Keep (1973), « Normes de rôle féminin et division du travail dans la famille urbaine » (communication présentée au deuxième congrès de la SSS, Genève).

² Voir les publications répertoriées ci-dessus.

les études, le pouvoir financier, le pouvoir social sont autant de sources complémentaires, et généralement plus fondamentales, de statut et d'identité.

— La famille s'insère dans un tissu de relations sociales et de pratiques culturelles nettement plus étendu que dans les milieux ouvriers.

D'où, dans ces classes « supérieures », autant de barrières, tant au mariage qu'à la procréation (assortis tous deux de multiples conditions, psychologiques, matérielles).

La preuve

Des exemples, fondés sur les enquêtes citées plus haut, confirment ce diagnostic, et éclairent d'un jour différent les images de « Temps présent » sur la sexualité ! Sur deux points, parmi d'autres, il est possible de faire une différence nette entre les comportements des milieux favorisés et ceux des milieux moins favorisés.

a) La représentation du rôle féminin (enquête à Zurich). « Grosso modo », trois dimensions du rôle féminin sont diffusées dans notre climat culturel et peuvent être résumées de la façon suivante :

— La dépendance : « Plus que par elle-même, la femme se définit, acquiert son statut et son identité par sa relation à autrui et notamment à son mari ».

— La maternité : « Cette dimension comporte, bien sûr, le devoir de procréation d'abord ; mais plus largement, elle consiste dans la réalisation dans la sphère intime et protégée du groupe familial, dans la solution des tensions accumulées au dehors par les membres de la famille ».

— La sexualité : « La femme doit entrer en contact avec autrui d'abord sur la base de son « être » plutôt que par son action ; autrement dit, c'est son apparence qui règle son degré d'intégration dans le groupe ».

Ce rôle n'est à l'évidence pas admis par la majorité des femmes, ni attendu par la majorité des hommes ; il demeure cependant un modèle dominant. Il est significatif que ces trois normes soient

reçues différemment selon les couches sociales : la norme de dépendance de la femme est nettement plus acceptée dans les couches sociales basses (manœuvres, ouvriers qualifiés et employés subalternes) que dans les milieux culturellement et financièrement aisés ; la norme de maternité est, elle, moins reçue chez les femmes appartenant aux milieux sociaux supérieurs par rapport à celles des milieux défavorisés (« dans les milieux populaires, l'exercice d'une profession ne correspond nullement à un affaiblissement de l'adhésion aux normes de maternité ; au contraire, chez les cadres, cet exercice est nettement associé à une moindre propension à accepter le rôle traditionnel de la femme ») ; les variations des normes de sexualité, quant à elles, suivent dans l'ensemble le même modèle que celui observé au chapitre de la maternité.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Les Suisses pour le Jura

« La majorité des Suisses pour le canton du Jura », titre le dernier numéro de « Die Weltwoche », s'appuyant sur un sondage d'opinion qu'elle a fait faire au début de février. Mais quelle majorité ? Une majorité minable de 54 %. La charité, quoi... La Suisse du Nord-Est, avec Zurich, dit « non » au 26^e canton ; et si 72 % des Romands se prononcent pour l'entrée du Jura dans la Confédération, il s'en trouve encore 16 % qui ne sont pas décidés.

Certes, l'échéance est encore lointaine. Le vote du peuple suisse et des cantons interviendra au plus tôt en 1978. Mais il faudra voter ; on peut le regretter, mais la Constitution le prévoit ainsi. Il reste donc beaucoup à faire d'ici là pour expliquer la cause jurassienne et créer une large majorité qui fasse entrer le canton du Jura par la grande porte. Le Département fédéral de justice et police et le Ministère public, pour leur part,

b) Recours à l'avortement (enquête menée à Genève). Là, les couches populaires se distinguent des couches aisées de deux manières :

— « Premièrement, le recours à l'avortement est quantitativement plus important, au fur et à mesure que les conceptions s'additionnent dans un couple, dans les couches populaires que dans les couches aisées (cela ne veut pas dire que l'avortement soit dans son ensemble plus le fait des couches inférieures que celui des couches supérieures) ».

— « Deuxièmement, l'avortement, dans les milieux aisés, est surtout conjoncturel : il intervient surtout avant que le nombre d'enfants souhaités n'ait été atteint ; au contraire, dans les milieux défavorisés, il est surtout structurel : il intervient une fois que le nombre d'enfants a été atteint, voire dépassé. »

semblent ne pas vouloir tirer à cette corde. Bien au contraire : arrestations spectaculaires, mises au secret, la plupart du temps sans motif sérieux, et parfois pour des affaires qui remontent à plus de deux ans, ne peuvent qu'accréditer la thèse que les Jurassiens ne feront pas de bons Suisses, qu'une bande de terroristes dangereux sévit dans l'ancien évêché de Bâle. Bien entendu, on n'a pas connaissance qu'un anti-séparatiste ait été inquit par la Police fédérale.

A quel jeu joue donc M. Furgler ?

P.S. — Rappelons que, dans cette perspective de travail, le Parti socialiste jurassien fait appel à la solidarité socialiste romande. Et ce, tout d'abord, en vue de la rédaction de la Constitution jurassienne. Il invite tous les socialistes à lui faire part de leurs suggestions, critiques et propositions quant aux tâches et à l'organisation de l'Etat. La participation de « spécialistes » en droit, en économie, fiscalité, aménagement du territoire, etc., est vivement souhaitée. Adresse utile : Secrétariat du Parti socialiste jurassien, case postale 105, 2800 Delémont 2.